



Cave vidée sans en être avertie

Par **Kangourou13**, le **02/02/2009** à **11:48**

Bonjour,

L'ancien beau fils de ma tante nous a permis d'occuper la cave d'un de ses studios qu'il louait à des étudiants (qui n'avaient eux aucun besoin de cave).

Il a vendu son studio il y a 2 mois environ, et nous n'avons pas été prévenues par personne. Je précise que nous n'avons fait de contrat écrit.

Nous sommes allées dans cette cave pour récupérer des objets, et nous avons constaté qu'elle avait été vidée complètement (par l'ex beau fils, information confirmée après discussion avec la nouvelle propriétaire).

Cette cave contenait des objets de grande valeur sentimentale, nous avons de sérieuses raisons de penser que tout a été jeté, et non entreposé ailleurs.

L'ancien beau fils de ma tante ne décroche pas, fuit très clairement la discussion.

Nous allons porter plainte, quel est le recours éventuel, pour le faire parler dans un premier temps? Peut-il vider la cave de nos objets (qu'il nous avait proposé de stocker là) sans nous prévenir, puis tout jeter???

Merci